



DOMAINE DU TOURNEFOU

APPEL À CANDIDATURE RÉSIDENCE CRÉATION PHOTOGRAPHIQUE

1er au 31 MAI 2019

**COMMUNE D'ESSOYES
DOMAINE DU TOURNEFOU
CENTRE CULTUREL RENOIR**

A l'occasion du 60ème anniversaire de la mort de Jean Renoir, cette résidence est destinée à un artiste photographe qui devra proposer une œuvre associant la création contemporaine à l'esprit de Jean Renoir, à son style cinématographique, et plus largement en s'inspirant du cadre environnemental d'Essoyes et de la famille d'artistes Renoir, particulièrement avec Pierre-Auguste le peintre, père du cinéaste qui écrira à son propos : " La grande frontière était pour lui entre ceux qui perçoivent et ceux qui raisonnent ".

Les créations photographiques de l'artiste en résidence au domaine du Tournefou donneront lieu à une exposition au Centre Culturel Renoir dans le courant de l'été 2019, en résonance à la grande exposition Renoir programmée en même temps sur la commune d'Essoyes.

La résidence est portée par la municipalité d'Essoyes, le Centre Culturel Renoir et le Domaine du Tournefou à Pâlis dans l'Aube, centre artistique et culturel et lieu de résidence privilégié. Cette résidence permettra d'y associer le public par le biais de présentations :

- Une rencontre ouverte au public de présentation du travail en cours par l'artiste au Domaine du Tournefou et / ou au Centre Culturel Renoir
- Un atelier de médiation pour un public scolaire au Domaine du Tournefou
- L'exposition des œuvres de l'artiste au Centre Culturel Renoir

Conditions de la Résidence offertes à l'artiste du 1er mai au 31 mai 2019 :

- Hébergement en pension complète au Domaine du Tournefou : atelier de création de 35m² et studio indépendant ou chambre individuelle avec kitchenette, salon et salle à manger à partager avec un artiste résident. L'artiste aura également la possibilité de séjourner à la conciergerie du château d'Essoyes lors de ses déplacements sur le site.
- Bourse de création : 1000 € (incluant les droits de monstration pour l'exposition)
- Production de l'exposition : sur la base de 18 tirages au format 40x50 cm (modifiable) avec encadrements pris en charge par l'atelier de photographie Philippe Brame (www.philippebrame.com)
- Transport de l'artiste, un A/R de son domicile à la résidence prise en charge, 2 A/R du lieu de résidence à Essoyes.
Si l'artiste n'est pas véhiculé, possibilité d'organiser ses déplacements avec la résidence (covoiturage ou transport, frais à la charge de l'artiste).

La résidence s'adresse aux artistes professionnels comme aux artistes émergents. Le candidat doit être motivé et faire preuve d'une sensibilité à la transmission et à la pédagogie. Il doit maîtriser la langue française et/ou la langue anglaise.

La sélection du lauréat par le comité se fera sur les propositions de projet présentées par les candidats.

Composition du comité de sélection : M. Alain Cintrat, Maire d'Essoyes et/ou son représentant, Mme Béatrice Richard, Présidente de l'association Renoir et/ou son représentant, Mme Sophie Bouts, Présidente de l'association Tournefou et/ou son représentant, M. Philippe Brame, auteur-photographe, conseiller artistique auprès de l'association Tournefou, M. Dominique Gengembre, directeur du Centre Culturel Renoir.

Dossier de candidature, éléments à fournir :

- Une présentation argumentée du projet que l'artiste souhaite développer
- Un curriculum vitae
- Un dossier présentant le travail déjà mené, en mettant l'accent sur les travaux récents.

Les dossiers de candidatures sont à adresser par mail, en un seul fichier PDF (n'excédant pas les 10 Mo) à contact@domainedutournefou.com

Date limite d'envoi des dossiers : 31 décembre 2018

Réponse le 25 janvier 2019



**pépinières
européennes**
de création

En partenariat avec *Les Pépinières Européennes de Création.*

pepinieres.eu

ANNEXES

DOMAINE DU TOURNEFOU **RÉSIDENCE D'ARTISTES** **CHARTRE**

Dédié particulièrement aux domaines de la recherche et de la création, initiateur d'une nouvelle forme de développement artistique et culturel, le Tournefou a vocation d'être un foyer de confiance pour les artistes venant expérimenter une présence artistique en territoire rural. Lieu pluridisciplinaires de productions et d'expositions, le Tournefou associe les créateurs avec la population, l'environnement, les lieux d'art et de culture et les partenaires de son programme.

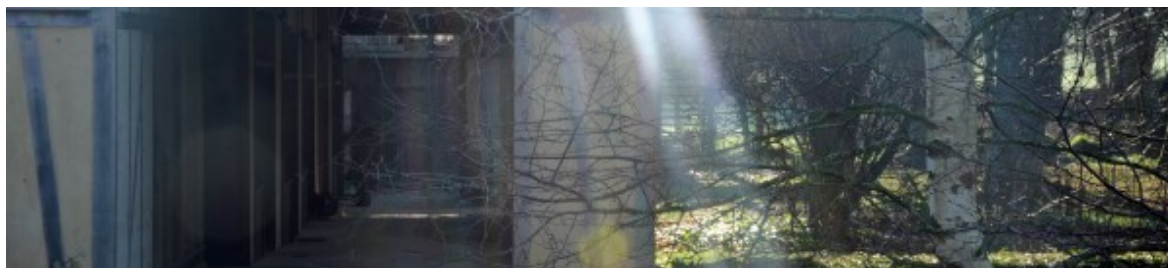
Chaque résidence est singulière, elle se définit à l'écoute de deux priorités :

- le projet de l'artiste afin qu'il puisse réaliser dans les meilleures conditions possibles son travail
- la transmission de son art par des actions de formation, médiation en proximité avec les publics.

« L'artiste n'essuie pas les questions au torchon des réponses, il nettoie notre appréhension avec un chiffon de confiance, enlève la buée, dégage un fragment de vision, une tension vers l'infini » Philippe Brame.

Une attention particulière sera portée aux candidatures qui considèrent l'art comme fondement de notre devenir commun, proposant une œuvre résolument clairvoyante et poétique.

« Tous ceux qui aujourd'hui luttent pour la liberté, combattent en dernier lieu pour la beauté » Albert Camus.



La ruelle des ateliers et vue sur le parc



DOMAINE DU TOURNEFOU

4 rue du Tournefou, 10190 Aix-Villemaur-Pâlis

www.domainedutournefou.com

Modalités pratiques

Le Domaine du Tournefou est un lieu habité et animé par une équipe permanente d'artistes et d'animateurs, qui placent le souci de la personne et des communautés humaines au cœur de ses actions.

Lieu de diffusion et de formation artistique, c'est aussi un lieu de rencontres et d'échanges.

Conformément à notre charte, espaces et temps sont conçus pour vous offrir les meilleures conditions pour un travail de création tout en ménageant d'autres temps à la découverte et à la transmission, se traduisant en trois critères d'engagement : silence, relation, confiance.

Situation

Le Domaine du Tournefou se trouve dans le village de Pâlis (600 habitants), sur la commune d'Aix-Villemaur-Pâlis, dans le département de l'Aube en région Grand Est.

Cet environnement harmonieux et silencieux est à 30 mn de Troyes et de Nogent sur Seine, à 1h d'Essoyes et à 1h30 de Paris ou de Reims. Le village dispose d'une boulangerie-pâtisserie et d'une boîte postale. Les « facilités bancaires » les plus proches sont à Aix en Othe (à 7 km) de même que pharmacie et autres commerces de proximité, ainsi que les supermarchés.

Aix-en-othé propose également le mercredi et le samedi un marché traditionnel.

Transport

Le village de Pâlis est situé dans la campagne, les transports y sont peu nombreux.

Vous pouvez vous rendre à Nogent-sur-Seine gare SNCF, à Troyes ou à Essoyes:

- en co-voiturage : suivant les déplacements des animateurs du Domaine et en prévenant à l'avance,
- en louant ou en ayant votre propre véhicule

Pour Aix-en-Othe vous pouvez vous y rendre en vélo (mise à disposition sur place).

Matériel

Il vous est recommandé de venir avec tout ce qui est nécessaire à votre travail de création, ou de bien prévoir les délais nécessaires à la livraison de votre commande (jusqu'à trois semaines).

Les Ateliers

Située dans le prolongement d'une ancienne ferme champenoise du 18ème siècle, la ruelle des artistes comprend 5 ateliers individuels distribués par une large galerie ouvrant sur un parc arboré (voir détails et photos ci-dessous).

Chaque atelier dispose d'une prise internet et l'utilisation de l'internet est disponible gratuitement pour les artistes en résidence.

L'hébergement

Soit dans un studio indépendant avec salle de bain et kitchenette, soit dans une chambre individuelle avec salle de bain et Kitchenette et salle de séjour équipée d'une cheminée à partager avec un autre résident.

Tous les artistes ont la responsabilité de garder leur chambre et les pièces communes propres. Draps ou de serviettes de bains seront fournis selon vos besoins.

Une machine à laver est à votre disposition pour vos vêtements et vos serviettes de bain.

Tout au long du séjour chacun veillera à la propreté et à l'harmonie des lieux.

Les invités

Le résident peut accueillir des visiteurs pendant son séjour, une participation aux repas de 12€ leur sera demandée et une participation de 25 € par jour s'ils souhaitent être hébergés. Les résidents doivent prévenir avant toute visite.

Les repas

Le petit-déjeuner et le déjeuner sont en self-service et préparés pour vous.

Le dîner, pris en commun, est préparé pour vous du lundi au vendredi. L'horaire à respecter, selon les saisons (entre 19h30 et 20h30) vous sera communiqué sur place pour la période de votre résidence. Si vous suivez un régime spécial, merci de nous l'indiquer dès votre arrivée

Les week-ends

Les week-ends sont des temps privilégiés de gratuité, de découverte, d'échanges, de rencontres. Les résidents pourront aussi participer aux diverses activités artistiques et culturelles proposés par le Domaine. Les repas du soir devront être préparés par les artistes en se servant de la nourriture mise à disposition dans la cuisine.

Respect des autres résidents et des lieux

C'est l'attention de chacun à chaque résident, à chaque habitant du Domaine, aux biens matériels confiés qui est la garantie d'un séjour de qualité, fécond. N'hésitez pas à nous faire part du moindre problème rencontré.

De même, dans ce souci de qualité de présence et d'attention à l'environnement, veillez à économiser de l'énergie : éteignez les lumières et fermez les portes derrière vous, et n'oubliez pas de bien fermer les robinets.

Exigences techniques

Un certain niveau d'autonomie et d'autosuffisance est attendu, mais surtout, n'hésitez pas à solliciter notre aide pour tout imprévu, nous y répondrons dans la mesure de nos possibilités. Durant tout votre séjour, il y aura constamment quelqu'un de l'association présent sur le Domaine, n'hésitez pas à l'appeler si nécessaire.



La Ruelle des ateliers



Studio d'hébergement et d'écriture



Les ateliers de création

Plus d'informations et de photos des résidences sur
<https://www.domainedutournefou.com/residences-dartistes/>



DOMAINE DU TOURNEFOU

4 rue du Tournefou, 10190 Aix-Villemaur-Pâlis
www.domainedutournefou.com